

Relevé de décisions

Commission Accessibilité handicapés

Réunion du lundi 15 juin 2015 à 18h00

Etaient présents :

- Henri Saint-Jean
- Bernadette Jougleux
- Jean-Jacques Lassus
- Jean-Noël Magis

Etait excusé :

- Pantxo Michelena

Pièces jointes : 3 documents

Sur la base du rapport « baromètre de l'accessibilité » et de l'analyse des résultats pour la commune de Cambo, la commission convient :

- que le classement de Cambo, dans le palmarès des 22 communes auditées, ne pourra que progresser dans les années à venir avec la restitution des données relatives à l'étude en cours sur l'accessibilité des ERP,
- qu'il faudra mentionner, dans le cadre des travaux de voirie, le montant affecté à des opérations d'amélioration de l'accessibilité et le spécifier explicitement dans le budget,
- que des pistes de réflexion doivent être engagées pour mieux appréhender les handicaps auditif et cognitif, afin de pouvoir mettre en œuvre les solutions adéquates,
- qu'il nous faut capitaliser, en un seul lieu, toutes les informations disponibles afin de pouvoir procéder facilement à leur mise à jour (tableau des logements accessibles, tableau sur les stationnements...)

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19h00.